

LADISLAVA MILIČKOVÁ

QUELQUES REMARQUES SUR LA PROBLEMATIQUE DE LA PARAPHRASE

La paraphrase est un des procédés nombreux dont dispose la didactique des langues pour aider les élèves à vaincre l'arbitraire du signe étranger. Il s'agit d'un procédé efficace, bien que assez peu systématisé jusqu'ici. Qu'est-ce que c'est que la paraphrase? Jakobson l'appelle «la traduction intralinguale ou reformulation»¹ ce qui veut dire «l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue.»² C. Fuchs parle de la paraphrase au cas où «la phrase (ou le texte) Y reformule le contenu de la phrase (ou du texte) X».³ Autrement dit, ces deux phrases (ou ces deux textes) peuvent être tenus pour deux formulations différentes d'un contenu identique, pour deux moyens différents de dire la même chose.

Cette conception de la paraphrase distingue assez strictement deux plans: le plan du contenu et celui de la forme (c'est-à-dire la façon de s'exprimer). Les deux plans sont totalement indépendants, car le même contenu peut être formulé de plusieurs manières différentes.

Si l'on veut préciser cette conception de la paraphrase, il faut souligner que les différences entre la formulation initiale et sa paraphrase peuvent être d'ordre quantitatif ou qualitatif ou les deux à la fois. A première vue on dirait bien que l'expression paraphrastique doit être nécessairement plus longue, plus étendue que l'énoncé initial ce qui semble découler du caractère explicatif de la paraphrase. Les cas où la paraphrase est plus courte que l'original, ne sont, assez souvent, considérés point comme des cas de paraphrase (p. ex. résumés, style télégraphique, rapports synthétiques etc.). Il n'existe pourtant pas la raison pour que la paraphrase ne puisse être plus courte que la formulation initiale (narration, conférences résumées etc.).

D'autre part, il faut avouer que la variété des formulations attire né-

¹ R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Éd. de Minuit, Paris, 1963, p. 79.

² *Ibid.*, p. 79.

³ Cf. C. Fuchs, *La paraphrase*, P.U.F., Paris, 1982.

cessairement certains changements de connotation, soit positifs (explication ou atténuation du sens), soit négatifs (verbalisme, prolixité du discours, ordre mal poli, commentaire maligne, etc.). C'est pourquoi la conception courante de la paraphrase s'efforce de trouver d'abord la solution de deux problèmes principaux: comment dire une certaine chose «mieux» ou au contraire «moins bien» et dans quelles conditions la reproduction du certain contenu peut glisser en sa déformation.

On n'a consacré assez longtemps qu'une attention marginale à la problématique de la paraphrase et ce n'est qu'au cours des vingt dernières années qu'on lui attribue toute l'attention qu'elle mérite.⁴ Les questions fondamentales qu'on est en train de traiter sont les suivantes: A quel point peuvent être identiques le contenu de l'énoncé originaire et celui de sa paraphrase? Est-il possible d'exprimer le même contenu de plusieurs façons? Est-ce que le paraphrasage du texte n'attire pas de certaines modifications, si minimes soient-elles (p. ex. le problème des connotations),⁵ qui modifient, dans certaine mesure, le contenu de la formulation initiale?

On trouve actuellement deux positions extrêmes dans l'interprétation de la paraphrase.

1° La paraphrase n'existe pas: il est vrai que tout changement au plan des signifiants entraîne nécessairement un changement — si minime soit-il — au plan des signifiés. Et il n'est pas, jusqu'à la moindre modification intonatoire, qui n'entraîne une nuance, même minimale. Voyons, par exemple, la substitution d'un signe à un autre — les deux phrases: *J'ai acheté une voiture* / *J'ai acheté une bagnole* ne peuvent pas se dire exactement dans les mêmes circonstances. De même la phrase *Il faut faire ce travail* n'est pas identique non plus à celle de: *C'est ce travail qu'il faut faire*, cette dernière exprimant la ferme conviction du locuteur qu'il faut faire quelque chose — ce travail. Cette position extrême, défendue p. ex. par des linguistes guillaumiens, tend à rendre caduque la notion même de paraphrase.

2° A l'autre bout se placent ceux qui sont convaincus qu'une même phrase admet, selon la situation (cette précision est importante) un nombre indéfini de paraphrases. P. ex. la phrase *Il y a du courant d'air* prononcée dans la pièce ou la porte et les fenêtres sont ouvertes peut être équivalente aux phrases:

Fermez la porte et les fenêtres, s. v. p.

Attention, les papiers sur le bureau vont s'éparpiller.

Mon rhume va s'aggraver.

Je m'en vais pour ne pas prendre froid.

On pourrait multiplier indéfiniment les exemples. Autant il y a de situations, autant il existe de significations différentes. Puisque les situations sont en nombre indéfini, les significations le sont aussi. Cette position est celle des sémanticiens qui se placent délibérément au niveau

⁴ Voir p. ex. les travaux de Fuchs, Culioli, Martin, Mel'čuk, Z. S. Harris, Hiž, et autres.

⁵ Cf. R. Martin, *Inférence, antonymie et paraphrase*, Klincksieck, Paris, 1976.

de la pragmatique. Nous jugeons utile de citer ici R. Martin qui dit: «Les deux points de vue sont moins éloignés qu'il n'y paraît. L'une et l'autre consistent à affirmer l'inexistence de la paraphrase linguistique. Mais la seconde théorie, déplaçant le problème au plan de la pragmatique, découvre là un nombre indéfini de paraphrases situationnelles, aussi variables que les situations elles-mêmes». ⁶

Historiquement, la problématique de la paraphrase a été traitée principalement par la rhétorique, ⁷ secondairement par la logique. ⁸ La grammaire traditionnelle n'a abordé cette problématique d'un point de vue explicite qu'au niveau du mot (synonymie lexicale), ⁹ mais pas au niveau de la phrase. ¹⁰ A l'époque actuelle on aborde la problématique de la paraphrase de manière différente, on y reconnaît deux orientations principales.

La première orientation, représentée par Z. S. Harris et son école, ¹¹ dans une moindre mesure par l'école chomskienne, ¹² établit une approche syntaxique inspirée par la théorie transformationnelle. D'après Harris les transformations paraphrastiques provoquent certaines modifications qui se produisent à l'intérieur de la phrase, mais qui laissent intacte la structure syntaxique générale. Il s'agit, par exemple, de la réduction de certains morphèmes ou syntagmes (*J'ai vu ce livre. J'ai acheté ce livre. — J'ai vu et acheté ce livre.*), ou de la modification de leur position dans la structure de la phrase (*Repose-toi! — Je t'ordonne de te reposer*; la position de TU est modifiée).

La transformation est définie par Harris ¹³ extensionnellement (correspondance terme à terme — biunivoque — entre les phrases d'un ensemble E et les phrases transformées d'un ensemble E'), tandis que Chomsky en propose une définition intentionnelle (la transformation est une règle définissant soit le passage d'une phrase à une autre — 1^e version en 1957, ¹⁴ soit le passage d'une suite de structure profonde à une suite de structure de surface — 2^e version en 1965). ¹⁵ Chez Harris, l'opération de transformation constitue un invariant de signification, une opération sémantiquement constante, c'est-à-dire toujours identique à elle-même, chez Chomsky, la transformation est — du moins dans son principe —

⁶ R. Martin, *op. cit.*, p. 79.

⁷ Cf. Du Marsais, *Aristote*.

⁸ Cf. par ex. *la Logique de Port-Royal*, Paris, 1682, rééd. 1965.

⁹ Cf. H. Hiž, *The role of paraphrase in grammar*, Monograph series on languages and linguistics, Georgetown University Press, 1964, pp. 97—104.

¹⁰ Cf. en particulier chez Vaugelas, Girard, Du Marsais.

¹¹ Les représentants les plus importants de ce courant sont Harris, Hiž, Smaby.

¹² N. Chomsky, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Le Seuil, 1969.

N. Chomsky, *Questions de sémantique*, Paris, Le Seuil, 1975.

N. Chomsky, *Réflexions sur le langage*, Paris, Maspero, 1977.

¹³ Cf. Z. S. Harris, *Les deux systèmes de la grammaire: prédicat et paraphrase*, LANGAGES, 29, Paris, Didier-Larousse, 1973, p. 55—81.

¹⁴ Cf. N. Chomsky, *Structures syntaxiques*, Paris, Le Seuil, 1969 (original anglais: *Syntactic structures*, La Haye, Mouton, 1957).

¹⁵ Cf. N. Chomsky, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Le Seuil, 1971 (orig. anglais: *Aspects of the theory of syntax*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1965.

une opération asémantique, c'est-à-dire qui ne modifie pas sémantiquement la phrase ou la structure de départ.

Le deuxième courant qui présente une approche plutôt sémantique, se manifeste chez les auteurs tels que Mel'čuk, Culioli, Pottier, Martin. Ceux-ci tâchent non seulement d'enregistrer les formes linguistiques de la paraphrase, mais aussi d'analyser d'une manière la plus détaillée possible, les relations sémantiques qui unissent les paraphrases. Cette théorie distingue un seul invariant sémantique auquel on ajoute diverses modifications sémantiques.

R. Martin¹⁶ oppose la paraphrase situationnelle (pragmatique) et la paraphrase linguistique (sémantique). Nous allons donner ici un bref aperçu des deux types.

1° Partons de la situation suivante: il fait noir, je ne peux plus lire et je veux qu'on fasse la lumière. Dans ce cas je peux demander:

Faites la lumière, s. v. p.

Voulez-vous (voudriez-vous) faire la lumière?

Vous ferez la lumière, sinon . . .

Je vous prie de faire la lumière.

Toutes ces phrases renvoient directement au sens explicite de «l'allumage d'une lampe». D'autre part, il est possible de dire:

Je ne peux plus lire.

Je voudrais lire, mais je ne vois plus.

Le sens littéral de ces phrases est «l'impossibilité de lire», mais leur sens situationnel se rapproche des phrases *Faites la lumière, s. v. p.* ou *Voulez-vous faire la lumière?* Cela veut dire que les phrases *Je ne peux plus lire* et *Je voudrais lire, mais je ne vois plus*, peuvent, dans certaine situation, impliquer la demande de «faire la lumière». Le rapport entre l'injonction initiale et ses paraphrases, dont les contenus sont complètement différents, peut être compris comme pragmatique (situationnel), c'est-à-dire ayant son point de départ dans une certaine situation. Il est basé sur l'expérience extralinguistique, commune à un grand nombre d'individus.

Il faut signaler ici, que la paraphrase pragmatique n'est pas toujours univoque. L'intention du locuteur est bien compréhensible pour lui-même, mais ce qui importe le plus, c'est la façon dont elle est interprétée par le destinataire. L'interprétation de celui-ci ne tombe pas toujours juste et ce n'est que par lui seul qu'elle peut être influencée. La phrase *Je ne peux plus lire* peut servir, par exemple, de signal qui pousse l'auditeur à aller faire la lumière, tandis que le locuteur désirerait qu'on lui passe des lunettes, qu'on se tienne tranquille, etc.

On parle de même de la paraphrase situationnelle si la situation exprimée par la deuxième phrase se rapporte au même fait de réalité (*Charles IV a fondé l'Université de Prague en 1348 — Le Père de la patrie a fondé . . .*) ou si les phrases sont en rapport d'implication (*Prenez ce siège — Prenez cette chaise*: le déictique *ce/cette* renvoie à la même chose).

¹⁶ Cf. R. Martin, *Inférence, synonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck, 1976.

Ce mécanisme peut devenir source d'une grande quantité de relations paraphrastiques. McCawley,¹⁷ p. ex., rappelle que la phrase *John and Harry went to Cleveland* admet deux paraphrases, nettement distinguées: *John and Harry each went to Cleveland* et *John and Harry went to Cleveland together*.

Dans son étude de LA LINGUISTIQUE parue en 1972 H. Weydt¹⁸ a changé cette situation initiale de façon qu'au lieu de 2 personnes, il en prend 6 en considération. Ces 6 personnages voyagent à Cleveland par groupes inégaux et par moyens différents. Par là, Weydt arrive à la conclusion que la phrase donnée est ambiguë et il indique en même temps 201 possibilités de la paraphraser.

Comme nous venons de constater la paraphrase pragmatique dépend toujours d'une situation. Basée sur l'implication, elle permet de laisser inédit ce qu'il est possible de restituer grâce à la connaissance de la situation. On lui oppose la paraphrase linguistique qui, ne dépendant point de la situation, respecte tous les mécanismes linguistiques en ne prenant pas en considération le caractère fortuit du discours ou la quantité de situations discursives.

A. *Il est resté vivant.*

B. *Il a échappé à la mort.*

La phrase B est la paraphrase linguistique de la phrase A, car celle-ci est logiquement équivalente à B dans chaque situation et quel que soit le locuteur. Cela veut dire que, si l'une des deux phrases est vraie, l'autre l'est obligatoirement aussi et vice versa.

Selon R. Martin les phrases sont identiques de façon logique si elles possèdent le même contenu sémique et des schèmes actanciels adéquats (*On ouvre ce coffre-fort avec cette clé — Cette clé ouvre le coffre-fort*) ou le contenu sémique adéquat et des schèmes actanciels identiques — dans ce cas on parle de la substitution synonymique, lexico-grammaticale ou de la périphrase (*Pierre ôte — enlève son manteau, Elle a cessé de chanter — Elle ne chante plus; Les bisontins — Les habitants de Be-sançon*).¹⁹

Mel'čuk²⁰ distingue dans les langues naturelles les paraphrases linguistiques syntaxique et sémantique. La paraphrase syntaxique est basée sur le choix de différentes constructions syntaxiques. On peut dire, alors que deux paraphrases syntaxiques «propres» contiennent les unités lexicales significatives qui sont identiques, mais dont l'organisation syntaxique varie (*La banque dévalisée par les brigands — La banque que les brigands ont dévalisée*).

Bien que les paraphrases syntaxiques occupent une place importante dans le système des langues, la plus grande attention des linguistes est

¹⁷ Cf. H. Weydt, *Le concept d'ambiguïté en grammaire transformationnelle générative et en linguistique fonctionnelle* in LA LINGUISTIQUE, 8, 1972.

¹⁸ *Ibid.*, p. 41—72.

¹⁹ Cf. R. Martin, *op. cit.*

²⁰ I. Mel'čuk, *Paraphrase et lexique dans la théorie linguistique SENS — TEXTE*, in *Lexique et paraphrase* (coordonné par G. Bès et C. Fuchs), P. U. de Lyon, 1988, pp. 5—54.

actuellement réservée aux paraphrases sémantiques, caractérisées par la façon variée dont on distribue le sens primaire entre les unités lexicales. Cela veut dire que la phrase et sa paraphrase sémantique diffèrent par au moins une unité lexicale (*Il s'est emparé d'une immense fortune — Une immense fortune est tombée en sa possession*).

La problématique de la paraphrase attire à cette époque-ci une attention méritée des linguistes. On estime à sa juste valeur le rôle que joue la paraphrase dans l'étude de la syntaxe. Les travaux de Z. S. Harris et de H. Hiž aux États-Unis, de Mel'čuk et de Žolkovskij en U.R.S.S., de Culioli et de Fuchs en France prouvent que leurs auteurs, tout en partant des présuppositions différentes, jugent important et utile d'intégrer la paraphrase dans le système représentant le fonctionnement non-lexical de la langue.